

Depuis près de 30 ans, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation organise annuellement, avec la contribution de près de mille porteurs de projet, des milliers d'évènements au cours de la Fête de la science. Ces évènements, coordonnés aux échelles nationales, régionales et locales, sont mis en œuvre en partenariat avec 3 000 structures scientifiques, culturelles et institutionnelles (organismes de recherche, établissements d'enseignement de tout niveau, collectivités territoriales, entreprises, musées, bibliothèques, médiathèques, associations...) et la mobilisation de plus de 10 000 acteurs et bénévoles. En 2020, malgré la crise sanitaire de la Covid 19, la Fête de la science a permis la rencontre de plus d'un demi-million de personnes avec celles et ceux qui élaborent et vulgarisent les sciences. Proposés sur tout le territoire français, ces évènements visent à sensibiliser les Français de tout âge à la science et ses enjeux, à promouvoir le partage des connaissances entre scientifiques et citoyens ainsi qu'à valoriser la communauté scientifique et ses productions. Des évènements, ponctuels, de grande envergure ou numériques, qui rassemblent près de 5 000 animations, ont ainsi été organisés en France, mais également à l'international. Pour permettre leur mise en place, l'État ainsi que les collectivités territoriales et quelques partenaires privés, ont apporté leur soutien logistique et financier.

## Bilan de la Fête de la science 2020

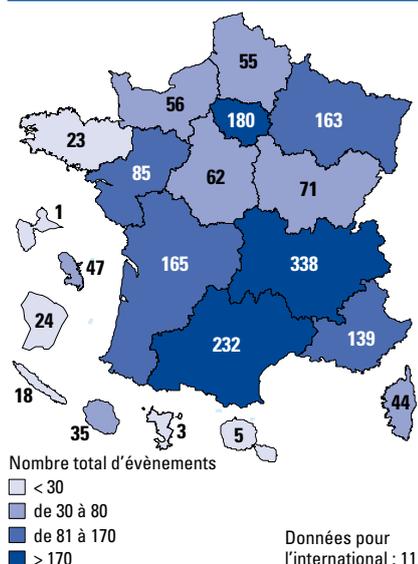
Dans le contexte particulier lié à la crise sanitaire, cette 29<sup>e</sup> édition s'est réinventée à travers de nouvelles formes de médiation et a proposé, pour la première fois, parallèlement aux milliers d'évènements organisés sur le terrain, une programmation numérique résolument grand public. Tout au long de l'année, chercheurs, ingénieurs, techniciens, enseignants, mais également bénévoles et acteurs d'établissements culturels, d'associations ou d'entreprises s'engagent pour partager les sciences avec le plus grand nombre. De nombreux évènements scientifiques permettent ainsi de rapprocher la science, la recherche et la société. La Fête de la science tient une place centrale dans le calendrier des évènements de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), tant par le nombre, que par la richesse et la variété des animations qu'elle propose simultanément sur l'ensemble du territoire français.

La Fête de la science a plusieurs objectifs : éclairer les citoyens sur les avancées de la recherche et ses enjeux, leur donner les moyens de renforcer leur curiosité et leur esprit critique grâce à la démarche scientifique et susciter des vocations, notamment chez les jeunes, quels que soit leur domiciliation et leur niveau social. Elle s'inscrit ainsi comme une action phare de la stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) (*encadré 1*) et du volet « science et société » de la loi de programmation de la recherche<sup>1</sup>.

La Fête de la science 2020 s'est déroulée, d'une part, du 2 au 12 octobre et, d'autre part, du 6 au 16 novembre, avec pour thématique nationale « Planète Nature ». La situation de crise sanitaire a accéléré le processus de numérisation de certains évènements et la création de nouveaux formats ainsi que leur diffusion sur les plateformes d'échanges des réseaux sociaux. Cette adaptation a permis de proposer la programmation d'une nouvelle offre et de faire face aux risques d'annulation d'évènements. Seuls 212 évènements ont été annulés par arrêtés préfectoraux, soit 12 % de l'ensemble des évènements programmés. La majorité de ces évènements (villages des sciences, festivals...) soit ont été définitivement déprogrammés, soit ont été reconfigurés en plusieurs évènements ponctuels, afin de respecter les contraintes sanitaires les plus strictes. En effet, deux types d'évènements constituent la Fête de la science : d'une part, les évènements ponctuels composés d'une seule animation et qui se déroulent en un lieu unique et d'autre part, les évènements d'envergure constitués de plusieurs animations et qui se déroulent en un lieu unique ou dans des lieux différents (*encadré 2*). Parmi les évènements annulés en 2020, seulement 10 % étaient des évènements d'envergure.

1. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid158304/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid158304/science-avec-et-pour-la-societe-les-mesures-issues-de-la-lpr.html>

**CARTE 1 - Nombre d'évènements par région**



Source : MESRI-SIES-2020

## Panorama général de la Fête de la science en 2020

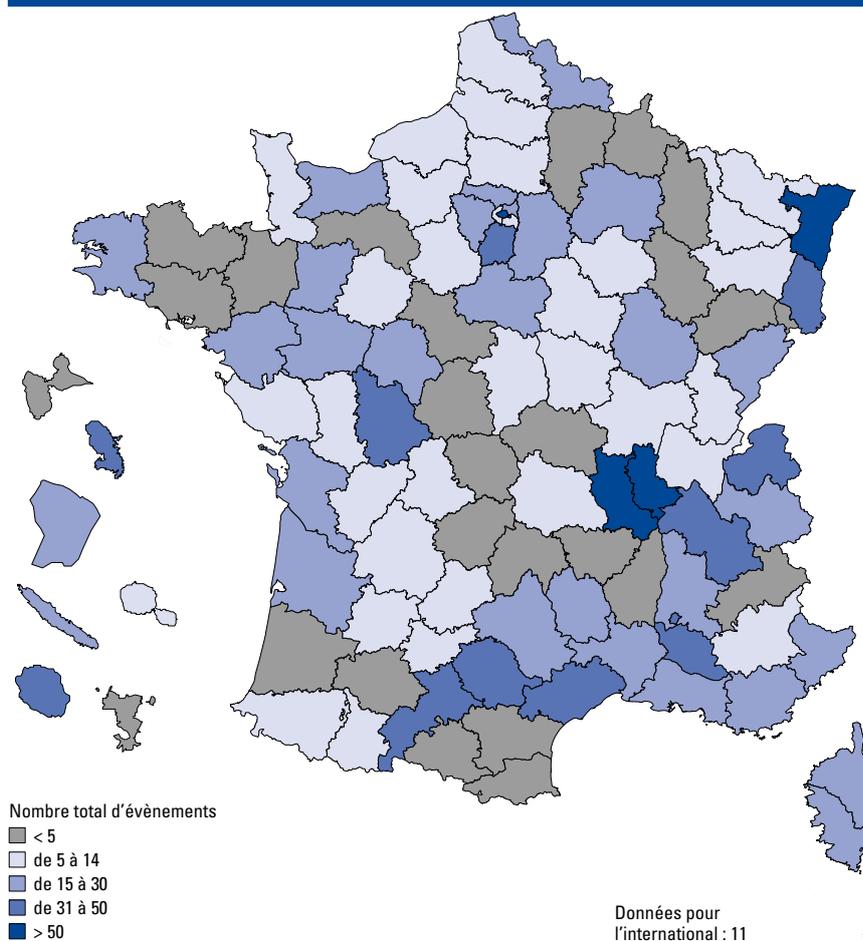
Lors de la Fête de la science en 2020, ce sont près de 1 760 évènements qui se sont déroulés en métropole, en Outre-mer et à l'international. Parmi ces évènements, 95 % ont eu lieu en métropole, 5 % en Outre-mer et 11 évènements se sont déroulés à l'étranger. L'ensemble de ces évènements s'est réparti sur 1 249 lieux différents, eux-mêmes répartis sur plus de 690 communes. 1 540 évènements sont ponctuels (carte 4) tandis que 217 sont des évènements d'envergure (carte 5), soit 12 % de l'ensemble des évènements.

Près d'un tiers des porteurs de projet de cette édition 2020 déclarent avoir régulièrement organisé un évènement, lui-même nouveau ou reconduit, pendant l'une des dernières éditions de la Fête de la science.

## Deux fois moins d'évènements en 2020 qu'en 2019

Lors de l'édition 2020 de la Fête de la science, 1 757 évènements ont été organisés, alors que 3 473 avaient eu lieu en 2019, ce qui représente moitié moins de projets par rapport à l'édition 2019. Par ailleurs, 11 évènements ont été organisés à l'étranger, en Irlande, en Roumanie, en Serbie, mais aussi en Chine et aux Emirats Arabes Unis. C'est en Auvergne-Rhône Alpes qu'ont été organisés le plus grand nombre d'évènements

**CARTE 2 - Nombre d'évènements par département**



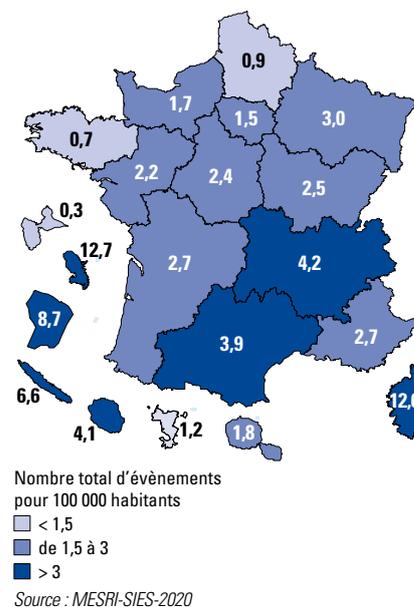
Source : MESRI-SIES-2020

(338), puis en Occitanie (232) et en Île de France (180) (carte 1).

Pour mieux mettre en valeur la richesse de l'organisation de la Fête de la science sur tout le territoire, il est également intéressant de regarder la carte de la répartition des évènements selon les départements (carte 2). Un seul département a organisé plus de 100 évènements, le département du Rhône (112). Trois départements ont organisé plus de 50 évènements, le département du Bas-Rhin (62), le département de la Loire (57) et Paris (50).

Il est également intéressant de comparer le nombre d'évènements organisés dans chaque territoire par rapport au nombre d'habitants de ces territoires. En effet, alors que le nombre moyen d'évènements pour 100 000 habitants s'élève à 3,2 pour l'ensemble de la France, ce taux est tout particulièrement élevé en Corse (12,6). Dans l'hexagone, c'est en Auvergne-Rhône-Alpes que le nombre d'évènements pour 100 000 habitants est le plus élevé (4,2), suivi par l'Occitanie (3,9); le nombre d'évènements pour 100 000 habitants est de 1,5 en Île de France (carte 3).

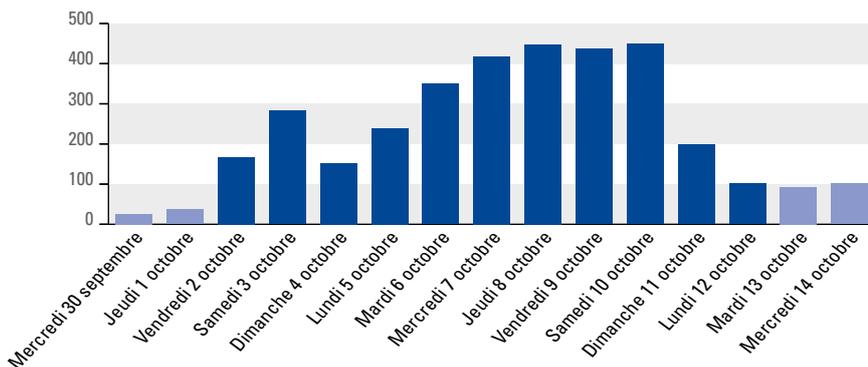
**CARTE 3 - Répartition du nombre d'évènements par région et pour 100 000 habitants**



## Des évènements concentrés sur la fin de la période de la Fête de la science, en octobre, comme en novembre

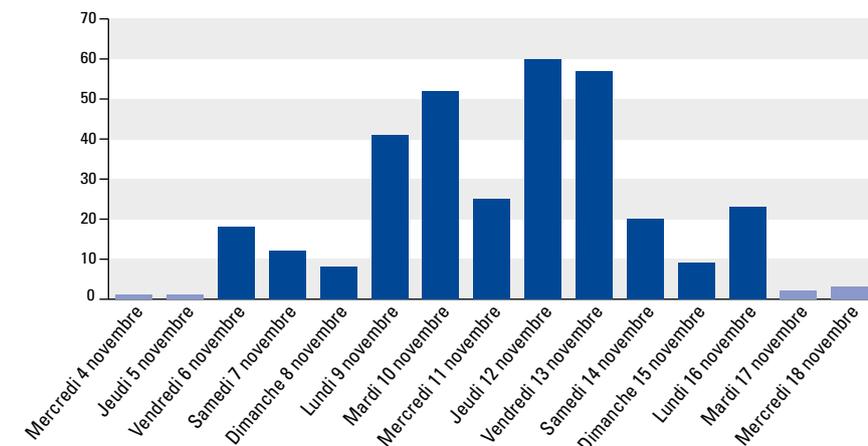
La Fête de la science en 2020 s'est déroulée pendant dix jours, du 2 au 12 octobre

**GRAPHIQUE 1 - Répartition du nombre d'événements selon les différents jours au mois d'octobre**



Source : MESRI-SIES-2020

**GRAPHIQUE 2 - Répartition du nombre d'événements selon les différents jours au mois de novembre**



Source : MESRI-SIES-2020

2020 dans l'hexagone, en Polynésie française et en Nouvelle Calédonie et du 6 au 16 novembre 2020 en Corse, dans les départements d'Outre-mer et à l'international. La plupart des événements se sont déroulés sur plusieurs jours. Cette année, en raison des mesures de confinement mises en place en Corse et en Martinique, seuls les événements numériques ont pu être organisés sur ces deux territoires; ils étaient accessibles depuis le site de la Fête de la science et sur la plateforme «Clic de Science». Pour la Guadeloupe, les événements en présentiel ont pu être maintenus, mais ont exceptionnellement été décalés à la période du 7 au 11 décembre 2020.

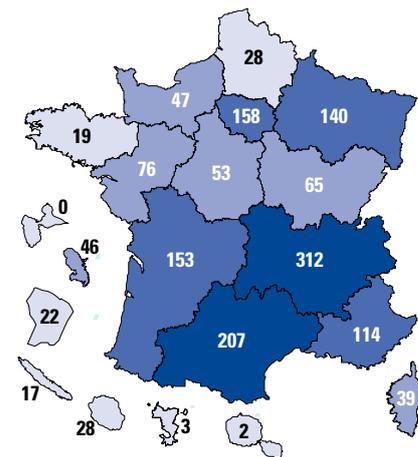
En 2020, durant le mois d'octobre, le plus grand nombre d'événements ont été organisés à la fin de la période de la Fête de la science, notamment, du mardi 6 au samedi 10 (*graphique 1*).

Durant le mois de novembre, la plupart des événements ont eu lieu à l'orée du second week-end de la Fête de la science, notamment au cours de la semaine du lundi 9 au vendredi 13 novembre (*graphique 2*).

**1 540 événements ponctuels, 217 événements d'envergure et 270 événements numériques ou hybrides, le plus souvent tournés vers les sciences de l'environnement**

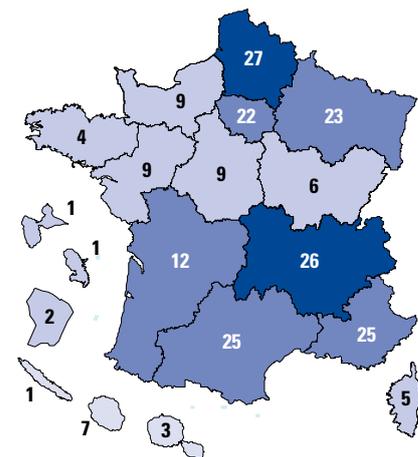
Parmi les 1 757 événements organisés en 2020, 217 étaient des événements d'envergure, soit 12 % des événements. En Auvergne-Rhône Alpes, région présentant le plus grand nombre d'événements, 28 événements d'envergure ont été organisés, ce qui représente 8 % des événements de la région. *A contrario*, dans les Hauts de France, les 27 événements d'envergure organisés dans cette région représentent 49 % de l'ensemble des événements qui y ont été organisés (*carte 5*). Parmi les 1 757 événements organisés, 1 540 étaient des événements ponctuels, soit 88 % des événements (*carte 4*). Pour s'adapter et faire face à la crise sanitaire, en 2020, la Fête de la science a également proposé 193 événements numériques en direct et 77 événements hybrides, soit un total de

**CARTE 4 - Nombre d'événements ponctuels par région**



Nombre d'événements ponctuels  
 < 30  
 de 30 à 80  
 de 81 à 160  
 > 160  
 Données pour l'international : 11  
 Source : MESRI-SIES-2020

**CARTE 5 - Nombre d'événements d'envergure par région**



Nombre d'événements d'envergure  
 < 10  
 de 11 à 25  
 > 25  
 Données pour l'international : 0  
 Source : MESRI-SIES-2020

270 événements qui représentent 15 % des événements totaux.

Les disciplines scientifiques mises en lumière dans ces différents événements sont également très variées, plusieurs champs disciplinaires pouvant se rencontrer sur le même événement. Comme dans les années antérieures, les sciences de l'environnement (agronomie, écologie, développement durable) sont la discipline scientifique la plus représentée dans la programmation des événements. Elle se retrouve en effet dans près d'un quart des événements. Les disciplines des sciences de la terre, de l'univers et de l'espace et des sciences de la vie et de la santé représentent, chacune,

à part quasi-égale, deux disciplines sur dix proposées dans la programmation des événements. Enfin, les sciences exactes (mathématiques, physique, chimie), les sciences humaines et sociales, les sciences numériques et les sciences de l'ingénieur concernent, chacune, un événement sur dix (*graphique 3*).

### Près de 5 000 animations avec une prédominance d'ateliers expérimentaux, dans les événements ponctuels, isolés ou au sein des événements d'envergure

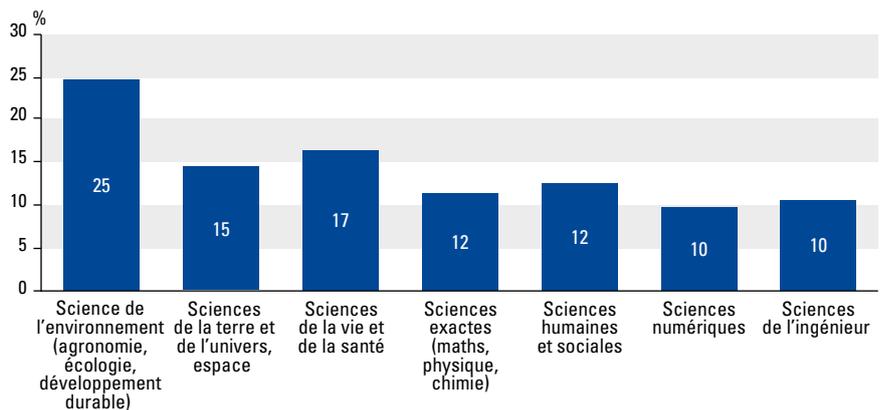
Différents types d'animations sont imaginés au cours des événements ponctuels, comme au cours des événements d'envergure. Les ateliers expérimentaux constituent l'animation principale dans les événements ponctuels (43 %), comme dans les événements d'envergure (26 %). *A contrario*, les expositions et les jeux sont plus courants parmi les événements d'envergure (respectivement 19 % et 13 %, contre 11 % et 5 %, pour les événements ponctuels). Les autres types d'animation se retrouvent de façon similaire dans les événements ponctuels et les événements d'envergure (*graphiques 4 & 4bis*).

### Des événements ouverts pour tous les âges, avec encore des difficultés d'accueil pour certains types de handicap

Les événements proposés lors de la Fête de la science en 2020 ciblaient une ou plusieurs catégories de publics. Sur l'ensemble des événements, seuls 41 % étaient accessibles à un public scolaire (c'est-à-dire, à des enfants accompagnés d'un adulte de leur établissement). Parmi ces événements, 20 % étaient accessibles à des lycéens, 20 % à des collégiens, 17 % à des enfants des classes de primaire et 4 % à des enfants en classes de maternelle (*tableau 1*). Par ailleurs, 19 % des événements étaient accessibles aux étudiants et 20 % aux personnes de plus de 25 ans.

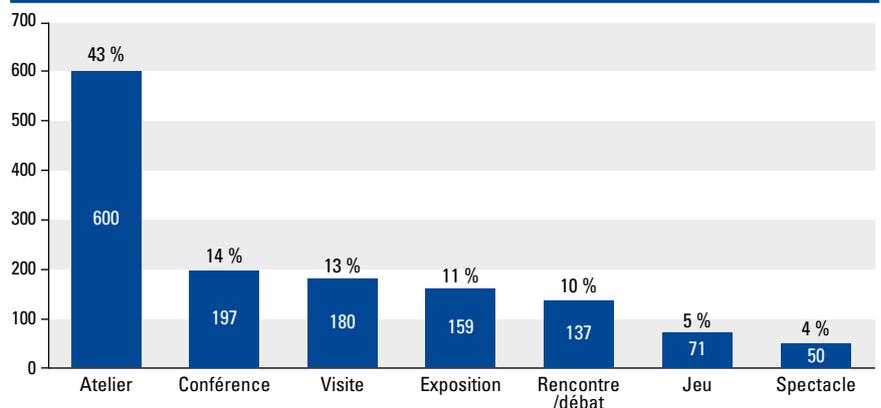
L'accessibilité des événements à un public en situation de handicap n'a été possible que pour 58 % des événements programmés. Cette accessibilité concernait

**GRAPHIQUE 3 - Répartition selon la discipline scientifique proposée**



Source : MESRI-SIES-2020

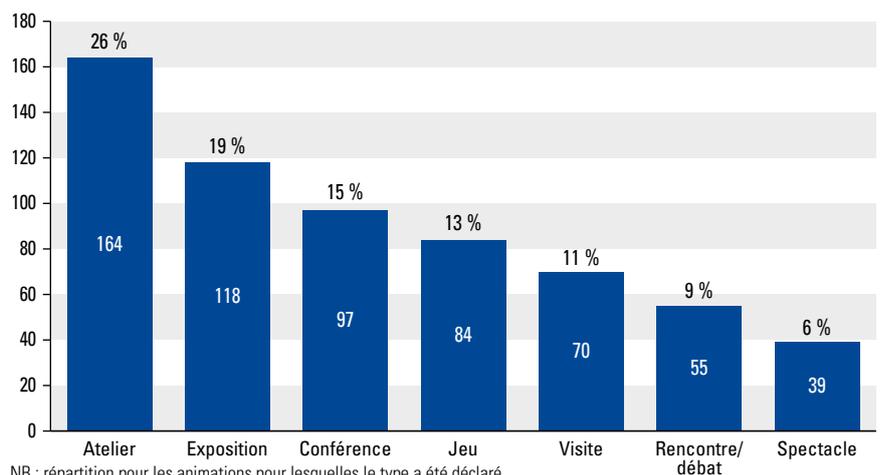
**GRAPHIQUE 4 - Répartition selon le type d'animations proposées dans les événements ponctuels**



NB : répartition pour les animations pour lesquelles le type a été déclaré.

Source : MESRI-SIES-2020

**GRAPHIQUE 4 BIS - Répartition selon le type d'animations proposées dans les événements d'envergure**



NB : répartition pour les animations pour lesquelles le type a été déclaré.

Source : MESRI-SIES-2020

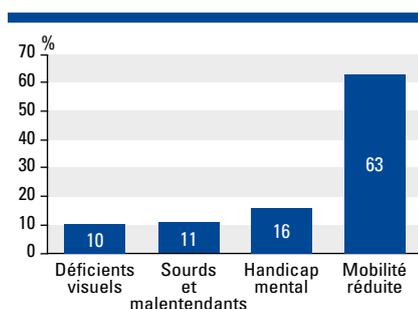
essentiellement les personnes à mobilité réduite (63 % des événements leur étaient accessibles), alors que les autres types de handicaps étaient peu pris en compte dans l'organisation des différents événements. Seuls 16 % des événements étaient adaptés pour un public avec un handicap psychique, 11 % pour un public avec un handicap auditif, 10 % pour un public avec un handicap visuel (*graphique 5*).

**TABLEAU 1 - Répartition du nombre d'événements selon le type de public concerné**

Maternelle ou enfants de 3 - 5 ans	4 %
Primaire ou enfants de 6 - 10 ans	17 %
Etudiants 18 - 25 ans	19 %
Collège ou jeunes de 11 - 14 ans	20 %
Lycée ou jeunes de 15 - 18 ans	20 %
Plus de 25 ans	20 %

Source : MESRI-SIES-2020

**GRAPHIQUE 5 - Accessibilité selon le type de handicap**



Source : MESRI-SIES-2020

**TABLEAU 2 - Nombre total de visiteurs selon l'évènement**

Nombre de visiteurs sur les événements en présentiel et hybrides	Nombre de connexions pour les événements numériques et hybrides
230 000	200 000

Source : MESRI-SIES-2020

**230 000 visiteurs ont participé à des événements en présentiel, avec une durée moyenne estimée de visite par personne d'une heure et vingt minutes**

La fréquentation totale estimée sur l'ensemble des 1 757 événements durant toute la durée de la Fête de la science en 2020 a été de 430 000 visites (tableau 2). Ils étaient 230 000 visiteurs sur les événements en présentiel ou hybrides. Par ailleurs, 200 000 connexions ont été recensées lors des événements numériques<sup>2</sup> ou hybrides, les visiteurs pouvant participer à plusieurs événements, en semaine, comme le week-end. Compte tenu du taux de réponse des porteurs de projet à l'enquête de suivi, on estime<sup>3</sup> les valeurs manquantes par la médiane départementale. Ainsi, le nombre de visiteurs en présentiel est estimé à 330 000. Sur l'ensemble des événements (présentiels, numériques et hybrides), la fréquentation totale sur l'édition 2020 est ainsi estimée à 530 000 visiteurs.

113 712 visiteurs sont venus en présentiel pendant le week-end; ils sont composés à 98 % de grand-public. En semaine, 113 980 visiteurs sont venus ; ils sont composés à 61 % de public scolaire. Il faut noter que les visiteurs pouvaient participer à plusieurs

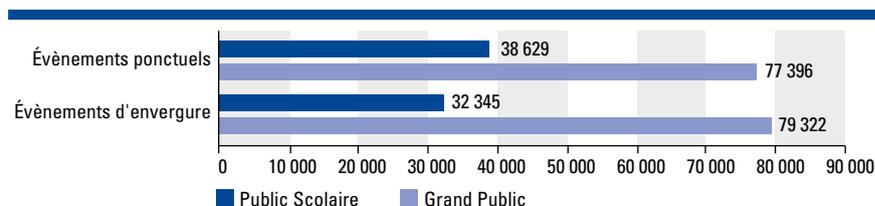
2. Il est considéré ici qu'une seule personne se connecte en même temps.  
3. Utilisation de la procédure stdize : <https://support.sas.com/documentation/onlinedoc/stat/141/stdize.pdf>

**TABLEAU 3 - Fréquentation par public, le week-end et en semaine**

Type de publics	Fréquentation en semaine		Fréquentation le week-end		Fréquentation totale	
Grand public	44 784	39,3	111 934	98,4	156 718	68,8
Public scolaire	69 196	60,7	1 778	1,6	70 974	31,2
dont : Maternelle	2 643		105		2 748	
Primaire	34 191		671		34 862	
Collège	23 352		680		24 032	
Lycée	9 010		322		9 332	
<b>Total</b>	<b>113 980</b>	<b>100,0</b>	<b>113 712</b>	<b>100,0</b>	<b>227 692</b>	<b>100,0</b>

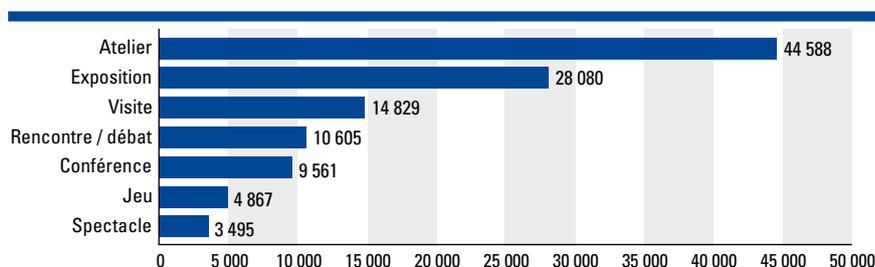
Source : MESRI-SIES-2020

**GRAPHIQUE 6 - Nombre de visiteurs selon le type d'évènements**



Source : MESRI-SIES-2020

**GRAPHIQUE 7 - Nombre de visiteurs selon le type d'animation**



Source : MESRI-SIES-2020

événements, en semaine comme en week-end. Au total, le grand public a représenté 69 % des participants à la Fête de la science 2020, soit 156 718 participants, le public scolaire représentant 31 % des participants, soit 70 974 participants (tableau 3). La durée moyenne de visite par visiteur et par événement a été estimée, par les porteurs de projet, sur l'ensemble des événements, à 1H et 20 minutes (1H et 26 minutes en semaine et 1H et 15 minutes le week-end). La durée moyenne de visionnage pour un événement numérique a été estimée, par les porteurs de projet, à 1H.

**Autant de visiteurs pour les événements ponctuels que pour les événements d'envergure**

Bien que les événements d'envergure ne représentent que 12 % de la totalité des événements, ils totalisent un nombre total de visiteurs équivalent à ceux des événements ponctuels. Par ailleurs, le pourcentage de public scolaire est similaire pour les événements ponctuels et pour les

événements d'envergure. Au total, on comptabilise 38 629 visiteurs scolaires pour les événements ponctuels, contre 32 345 pour les événements d'envergure (graphique 6).

**Les ateliers expérimentaux comptabilisent le plus grand nombre de visiteurs**

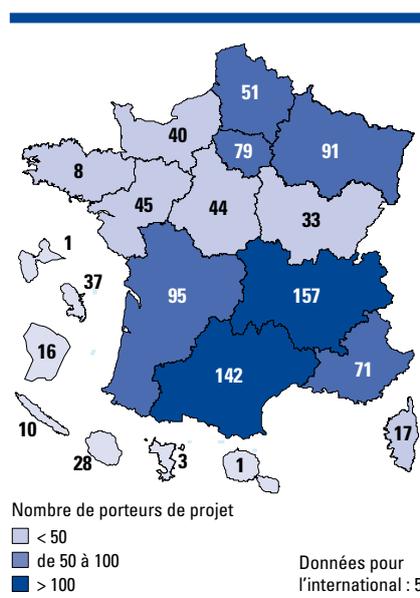
Compte tenu de leur nombre, les animations ayant eu le plus grand nombre de visiteurs sont les ateliers expérimentaux ainsi que les expositions; les jeux et les spectacles, moins souvent proposés, ont de fait dénombré un plus faible nombre de visiteurs (graphique 7).

**974 porteurs de projet pour organiser la Fête de la science en 2020**

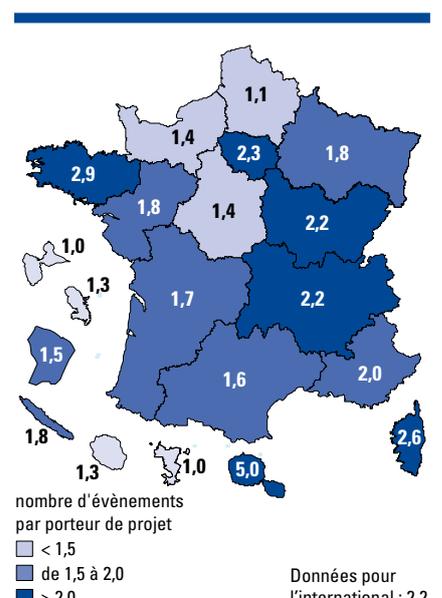
L'enquête 2020 comportait également un volet portant sur les caractéristiques des porteurs de projet. L'enquête fournit ainsi, d'une part, une indication sur leurs structures d'appartenance et, d'autre part, le nombre d'évènements suivis par porteur de projet.

Le nombre de porteurs de projet est très variable, d'une région à l'autre : la région Auvergne-Rhône-Alpes (157) ainsi que l'Occitanie (142) se démarquent par leur plus grand nombre de porteurs de projet (*carte 6*). Il peut également être intéressant de représenter la carte représentant le nombre moyen d'événements organisés par porteur de projet dans chaque territoire (*carte 7*). Au niveau national, les porteurs de projet gèrent en moyenne 1,8 projet. Le nombre d'événements suivis par porteur de projet s'étend, en métropole, de 1,1 dans les Hauts de France jusqu'à 2,6 en Corse et 2,9 en Bretagne. En Outre-mer, il s'étend de 1,0 en Guadeloupe et à Mayotte à 5,0 en Polynésie française.

**CARTE 6 - Nombre d'événements d'envergure par région**



**CARTE 7 - Nombre d'événements par porteur de projet**



## La moitié des porteurs de projet appartiennent à une structure associative ou culturelle

Parmi un total de 974 porteurs de projets, 26 % appartiennent à une structure associative (ex : étudiante, patrimoniale...), 24 % à une structure culturelle (musée, centre de sciences, aquarium...), 22 % à un établissement d'enseignement supérieur ou à un laboratoire de recherche, 9 % à une structure institutionnelle (ministère, mairie, département...), 9 % également à

une bibliothèque ou une médiathèque, 7 % à un établissement scolaire, 3 % enfin à une entreprise (*graphique 8*).

## Plus d'un quart des porteurs de projet ont mis en place un partenariat avec une association

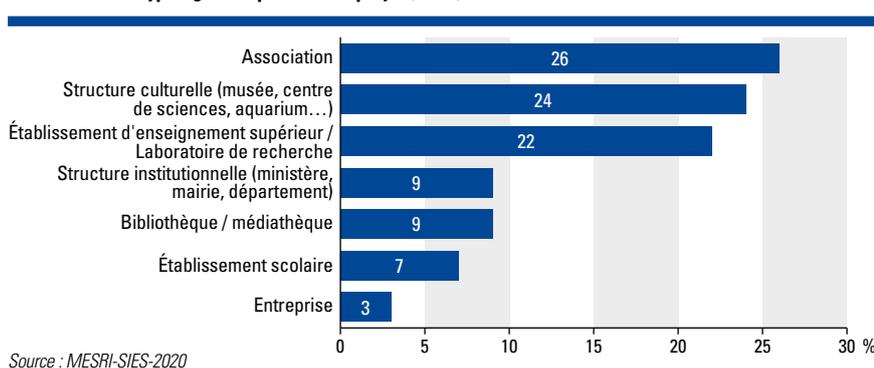
Plusieurs types de partenaires ont été impliqués dans la mise en œuvre des

différents événements qui se sont tenus au cours de la Fête de la science en 2020. Près d'un porteur de projet sur trois signale la mise en place d'un partenariat avec une association. 18 % des porteurs de projet signalent un partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur ou un laboratoire de recherche. 15 % des porteurs de projet signalent un partenariat avec une structure culturelle (musée, centre de sciences, aquarium...), 14 % avec une structure institutionnelle (ministère, mairie, département...) et 9 % avec une bibliothèque ou une médiathèque. En revanche, seulement 7 % des porteurs de projet déclarent un partenariat avec une entreprise (*graphique 9*).

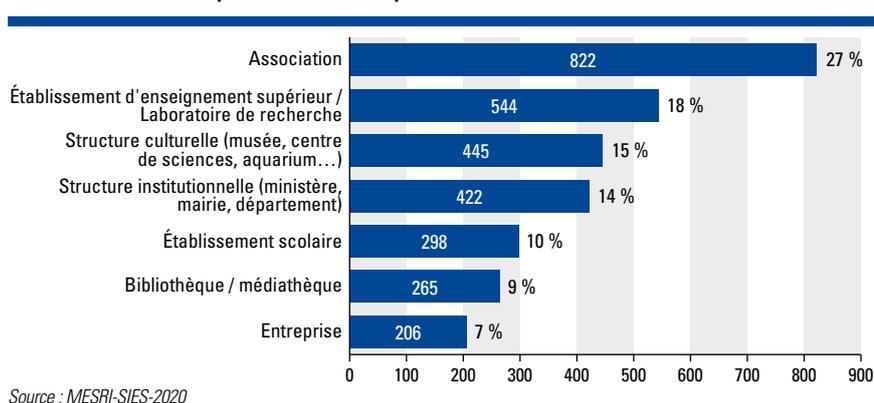
## Bénévoles, premiers collaborateurs de la Fête de la science 2020

La préparation et l'animation de ces divers événements ont nécessité de multiples collaborations : près de 30 % des porteurs de projet ont été soutenus par des bénévoles (associations, élèves, étudiants, retraités...), un quart des porteurs de projet ont bénéficié de l'aide de personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche et 17 % ont bénéficié de l'aide de médiateurs et d'animateurs. 11 % des porteurs de projet ont reçu de l'aide d'enseignants du primaire et du secondaire, 7 % ont reçu de l'aide de personnels d'entreprise, 5 %

**GRAPHIQUE 8 - Typologie des porteurs de projet (en %)**



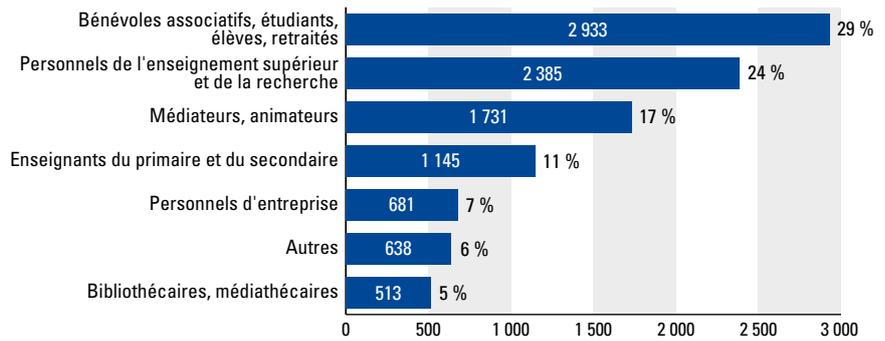
**GRAPHIQUE 9 - Liste des partenariats réalisés pour la mise en œuvre des différents événements**



de bibliothécaires ou de médiathécaires (*graphique 10*). Au total, ce sont plus de 10 000 personnes qui se sont mobilisées pour aider, autour des porteurs de projet, au bon déroulement de la Fête de la science en 2020.

**Sid Ahmed Benyagoub,**  
**Géraldine Seroussi,**  
**MESRI-SIES**  
**Élodie Cheyrou, Nicolas Ngo,**  
**MESRI-SPFCO-B6**

**GRAPHIQUE 10 - Personnes ayant accompagné la mise en place des différents événements**



Source : MESRI-SIES-2020

### Encadré : le financement de la Fête de la science 2020

En 2020, les porteurs de projet déclarent un montant global de ressources financières propres, hors subventions et salaires, de 1 200 000 euros apportées par leur structure. Par ailleurs, 336 000 euros ont été apportés par les partenaires privés.

Enfin, pour rappel, en 2019, selon l'enquête biennale du MESRI/SIES portant sur les budgets consacrés par les collectivités territoriales à la recherche, au transfert de technologie, à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante, 929 000 euros sont apportés par les collectivités territoriales pour l'organisation de la Fête de la science<sup>4</sup> (254 000 euros par les conseils régionaux, 205 000 euros par les conseils départementaux et 470 000 euros par les communes et les EPCI<sup>5</sup>).

#### Les lieux culturels, premiers contributeurs de la Fête de la science

Les centres culturels, tels que les parcs naturels et les aquariums ont contribué, en moyenne, à hauteur de 21 000 euros au financement de la Fête de la science. Les structures territoriales ont apporté des fonds propres d'un montant moyen de 11 000 euros. Les établissements d'enseignement supérieur et les laboratoires de recherche ont apportés, en moyenne, 8 500 euros, les associations, près de 3 000 euros; les entreprises, un apport moyen de seulement 1 150 euros (*graphique 11*).

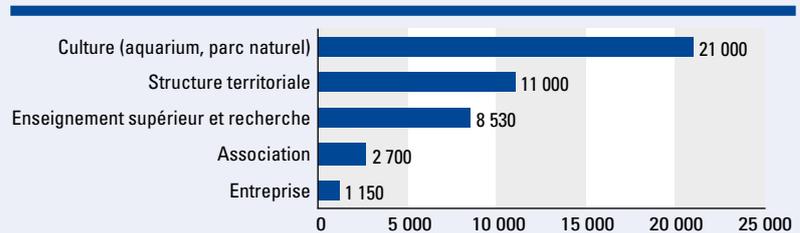
#### Un montant total de 1 200 000 euros apportés par les porteurs de projet

Les porteurs de projet situés en Île de France ont apporté la somme la plus importante, soit un montant total de 307 000 euros. En seconde place se trouvent les porteurs de projet situés dans la région des Pays de la Loire, avec un montant apporté de près 180 000 euros, puis, les porteurs de projet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec un montant total de 127 000 euros et l'Occitanie, avec un montant de 120 000 euros (*graphique 12*).

#### Un total de 366 000 euros apportés par les partenaires privés

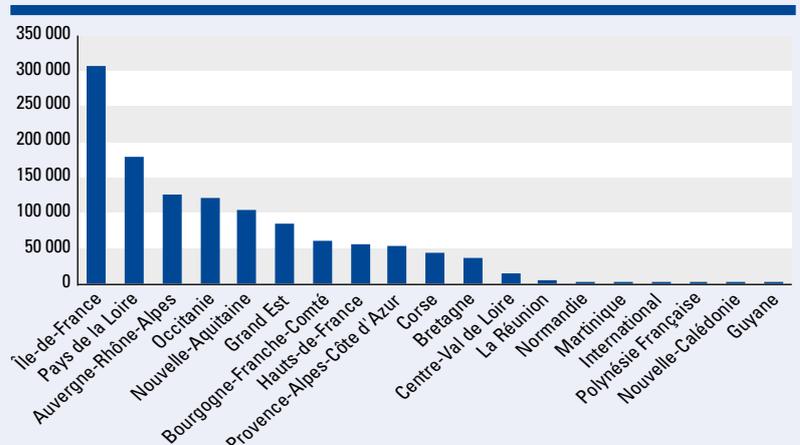
Les partenaires privés localisés en Île de France ont apporté au total près de 130 000 euros. En Corse, les partenaires privés ont apporté au total 38 000 euros, soit pratiquement la même somme que les porteurs de projet de Corse (43 000 euros). Les partenaires privés en Occitanie totalisent un apport de 32 200 euros (*graphique 13*).

**GRAPHIQUE 11 - Montant moyen des fonds propres apportés (hors subventions) par type de structure, en euros**



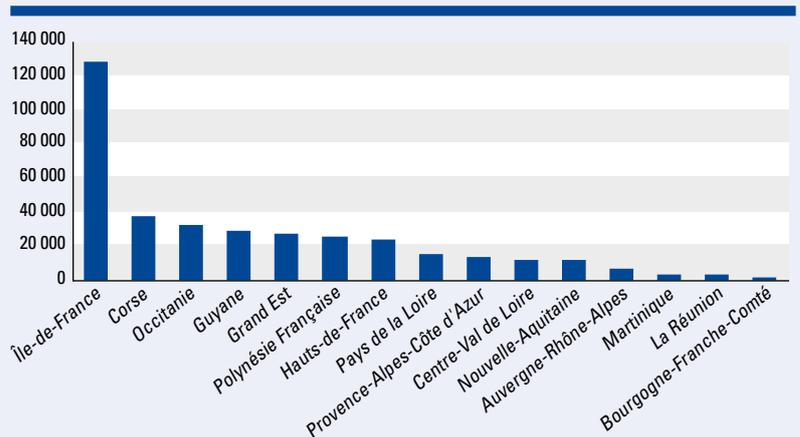
Source : MESRI-SIES-2020

**GRAPHIQUE 12 - Montants des fonds propres apportés par les porteurs de projet, par région, en euros**



Source : MESRI-SIES-2020

**GRAPHIQUE 13 - Montants des fonds apportés par les partenaires privés, par région, en euros**



Source : MESRI-SIES-2020

4. [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid157100/en-2018-les-collectivites-ont-depense-1-51-md%C2%80-en-faveur-de-la-recherche-et-de-l-enseignement-superieur.html](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid157100/en-2018-les-collectivites-ont-depense-1-51-md%C2%80-en-faveur-de-la-recherche-et-de-l-enseignement-superieur.html)

5. Établissement Public de Coopération Intercommunale

### Encadré 1 : De la nécessité de l'évaluation

L'objectif de disposer d'un dispositif national de mesure et d'évaluation de la Fête de la science est d'accroître la visibilité et la valorisation des actions menées, de bénéficier d'une vue globale de l'évènement et de disposer, pour chaque territoire, d'un outil de pilotage avec des indicateurs communs. Ce dispositif d'évaluation est rendu nécessaire par l'importance de celle-ci dans le pilotage des politiques publiques, notamment en matière de culture scientifique et de relations entre la science et la société. Les coordinations régionales assurent la définition de la programmation annuelle, la communication qui permet d'assurer une bonne fréquentation et l'évaluation des évènements sur leur territoire. Le mi-

nistère conçoit le cadre commun et pilote la coordination nationale. Il s'agit d'une relation de partenariat entre l'État et un réseau professionnel de coordinations régionales, acteurs de la CSTI, en lien avec un réseau local d'acteurs. De par le fin maillage territorial qu'elle permet de tisser en France, entre les acteurs et auprès de différents publics, la Fête de la science est un élément central de la politique publique visant à rapprocher la science et la société, ainsi qu'en atteste la loi de programmation de la recherche et la [feuille de route présentée par Frédéric Vidal](#) le 30 avril 2021.

### Encadré 2 : Définition des différents types d'évènements pour l'enregistrement des projets

**Village des sciences** : évènement de plus de 15 animations, en un lieu unique, proposé au cœur des villes et villages, sous chapiteaux ou tentes.

**Festival** : évènement de 2 à plus de 15 animations, en un ou plusieurs lieux, organisé autour d'activités associant le spectacle, les arts ou les loisirs.

**Parcours scientifique** : évènement de 2 à plus de 15 animations, en un ou plusieurs lieux, sur un ou plusieurs jours, autour d'une thématique ou d'une quête.

**Salon** : évènement de 2 à 15 animations, en un lieu unique.

	Un seul lieu (avec une adresse unique)	Plusieurs lieux
Une seule animation	Évènement ponctuel	
De 2 à 15 animations	Salon Festival Parcours scientifique	Festival Parcours scientifique
Plus de 15 animations	Village des sciences Festival Parcours scientifique	Festival Parcours scientifique

### Encadré 3 : enquête sur l'organisation des évènements en 2020

Ce bilan a été établi à partir des résultats de l'enquête numérique, mise en place et analysée par le MESRI/SIES et menée au cours de la Fête de la science 2020. Les évolutions mises en œuvre dans l'enquête 2020 par rapport à celle de 2019 sont le résultat d'un travail collaboratif en groupes de travail avec des représentants des coordinations régionales de la Fête de la science qui ont consisté à alléger l'interrogation et à en simplifier la formulation.

Le questionnaire d'enquête est constitué de plusieurs parties : une cartographie descriptive des évènements, une mesure de la fréquentation des publics et des estimations de la durée moyenne de visite. Par ailleurs, un questionnaire fournit des indicateurs qualitatifs, des anecdotes et des reportages photos ou vidéos dont les résultats ne sont pas repris dans cette synthèse. L'enquête 2020 comporte, en outre, des questions de satisfaction des porteurs de projet. Cette édition de l'enquête est la plus similaire possible à celle mise en place en 2019, afin d'obtenir les meilleures comparaisons dans le temps. Néanmoins, en 2020, des questions complémentaires ont dû être ajoutées, pour tenir compte de la mise en place de nombreux évènements numériques ou hybrides (présentiels et numériques).

Comme en 2019, l'enquête 2020 consiste en l'envoi d'un questionnaire aux porteurs de projet par la coordination nationale. Ce dispositif national d'enquête consiste en un formulaire en ligne avec une partie pré-remplie. Ce formulaire d'enquête est envoyé par e-mailing avec des relances auto-

matisées et en une plateforme de suivi des taux de réponse, au niveau départemental, régional et national.

Les évènements inclus dans l'enquête sont les évènements ayant eu lieu sur toute la France (métropole et Outre-mer) et à l'étranger, enregistrés dans l'agenda national de la Fête de la science 2020, avec une adresse mèl active et résultant de la consolidation des agendas gérés au niveau de chaque région, dont au moins une date s'inscrit dans celles de la Fête de la science.

Les résultats descriptifs portent sur l'ensemble des évènements ; les résultats portant sur la fréquentation du public sont issus de l'exploitation des seuls résultats pour lesquels une réponse a été donnée. Au total, 1 564 réponses ont été recueillies au questionnaire portant sur les évènements, soit un taux de réponse national de 89 %. Le questionnaire auprès des porteurs de projet, quant à lui, a recueilli 816 réponses, soit un taux de réponse de 84 %.

#### Prochaine édition de la Fête de la science

La 30<sup>e</sup> édition de la Fête de la science aura lieu du 1<sup>er</sup> au 11 octobre 2021 dans l'hexagone, ainsi qu'en Nouvelle Calédonie. Elle se tiendra du 5 au 15 novembre 2021 à l'international, en Corse et dans les cinq départements d'Outre-mer et en Polynésie française.